



Réunion Conseil Municipal

Compte-rendu 34 du 31 janvier 2023

Présents : Maurice Bettant, Aurélie Borel, Marc Cavagnis, Pierre Cochonat, Stéphanie Gerbier, Jean-Luc Pluot, Lionel Ravier, Sandrine Scalise, Annick Sansoë et Jonathan Vericel.

Absents : Chantal Lemerre, Céline Baudry et David Fernandez

↳ Début de réunion à 20h05

Mme Baudry donne pouvoir à Mme Borel.

Mme Baudry arrive à 21h10.

M. le Maire nous fait lecture de l'ordre du jour.

Approbation du compte rendu du dernier conseil municipal (le 24 novembre 2022) : adopté à l'unanimité des membres présents.

Ordre du jour

Secrétaire de séance : Stéphanie Gerbier

Délibération : remboursement des frais de chauffage locataire

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il faut prendre une délibération pour régulariser les frais de chauffage de Mme Moly (location du 16/07 au 30/11/2022). Nous devons lui rembourser 165.32 €.

→ Contre : 0 Neutre : 0 Pour : 11

Délibération : remboursement des frais médicaux visite expert

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il faut prendre une délibération pour savoir si la commune rembourse les frais de transport de Mme Favier pour aller à sa visite du médecin expert agréé du 17 janvier c'est-à-dire 1 aller-retour sur Bron (168 km sur barème fiscal voiture 5CV à 0,603€) + 16 € d'autoroute soit 117,31€. Ce remboursement est facultatif.

→ Contre : 1 Neutre : 3 Pour : 7

Délibération : adhésion à la plateforme unique de dématérialisation des marchés publics pour les acheteurs de l'Ain

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il faut prendre une délibération car toutes les offres doivent passer par cette plateforme numérique unique pour les acheteurs publics de l'Ain. C'est déjà d'ailleurs en place notamment pour l'appel d'offre du projet de la mairie. C'est une plateforme gratuite. Une réglementation de 2018 impose déjà aux entreprises de répondre de façon numérique.

→ Contre : 0 Neutre : 0 Pour : 11

Délibération : classement voie communale

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il faut prendre une délibération pour classer la voie « Impasse des Noyers » afin que celle-ci apparaisse sur le cadastre (45m de long sur 4,50m de large).

→ Contre : 0 Neutre : 0 Pour : 11

Délibération : classement voie communale

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il faut prendre une délibération pour classer la voie « Impasse de Longefond » afin que celle-ci apparaisse sur le cadastre (50m de long sur 6m de large).

→ Contre : 0 Neutre : 0 Pour : 11

Questions diverses

Appartement au-dessus de la salle de conseil :

Il devrait être reloué début février pour 600€ de loyer plus 70€ de provision de charge de chauffage. Le DPE a été fait lundi 30 janvier par Activ'expertise. La cuisine a été repeinte et l'évacuation pour le lave-vaisselle a été installée. Une hotte sera installée dans la cuisine.

Commission finances

Une 1^{ère} réunion de travail a déjà eu lieu fin janvier. On a fait notamment le point sur les dépenses de fonctionnement : on doit absolument contenir ces dépenses vu le peu de recette prévue en 2023. On a réussi à maintenir le budget prévu en 2022 malgré les différentes augmentations générales qui ont eu lieu en 2022 (énergie, matériaux...).

Il faudra voir ensuite les investissements que l'on souhaite où qu'on peut faire en 2023.

Toutefois, le budget reste un peu tendu, donc il faudra être rigoureux et établir des priorités.

Le City Stade

Les commissions city stade et travaux recevront la société Agorespace le 2 février 2023 pour exposer le projet. A cette occasion les commissions statueront sur les différents devis afin de lancer les travaux de terrassement. Il sera installé en-dessous de la bibliothèque.

Pour rappel, le budget city stade : 125 000 H.T euros de dépenses, recettes 80% de subvention.

DU (document unique) et PCS (plan communal de sauvegarde)

Ces 2 documents obligatoires et importants pour la commune sont en cours de réalisation puisque leur dernière version datait de 2012.

La société Gerisk est chargée de les étudier.

Une réunion est prévue le 5 avril 2023 en présence des élus et du service technique. Pour préparer ce rendez-vous, une réunion de travail est fixée pour le 6 février 2023 à 9h.

Octopus

* Retour positif sur les dernières manifestations de 2022 avec la parade de Noël pour la distribution des colis des anciens et les vœux du maire. Ces premières moutures ont été appréciées même s'il faudra rectifier quelques soucis pour les éditions de 2023-2024.

Le budget de ces 2 opérations est moindre que celles des années antérieures avec toujours le même souci d'optimisation mais de qualité, de proximité et de dialogue.

* Afin d'impacter positivement les dépenses de fonctionnement du budget 2023 et de limiter les dépenses énergétiques excessives, des chartes d'utilisation des bâtiments communaux ont été mises en place en direction des associations mais aussi des usagers qui les louent.

* Poursuite des cadeaux pour les naissances et les unions.

Au programme cette année :

* Réunion des nouveaux arrivants le 24 février à 19h dans la salle de conseil. Invitation de tous les nouveaux Peyriolans installés depuis 2020.

* Fête du court métrage. Entrée gratuite à la salle des fêtes lors de cette animation nationale (entre le 15 et le 21 mars). Buvette et petite restauration tenue sur place par une association locale.

* 2^{ème} édition du nettoyage de la nature le 25 mars avec la CCBS

* Prochain bulletin prévu pour avril

* Réunion avec les présidents des associations en avril pour organiser notamment le planning des manifestations de 2023 et 2024.

* 2^{ème} soirée opéra le 25 août avec « On purge bébé » en collaboration avec une association de Virieu le Grand

* Mise à jour du livret des associations et parution donc du tome 2 pour la rentrée 2023.

* Journées Européennes du Patrimoine (16-17 septembre ?)

* Election du nouveau conseil municipal des jeunes courant novembre

* Boite aux lettres du Père Noël

DD & TE (développement durable et transition énergétique)

Afin de végétaliser la cour de l'école (qui est un grand rectangle goudronné) et d'ombrager les façades de la nouvelle école, un projet en 3 phases est proposé.

* La 1^{ère} consiste à l'implantation d'un arbre (essence spécifiquement adaptée pour une cour d'école).

Celle-ci s'effectuera dès que possible (vacances de février 2023) et sera effectuée par les agents techniques pour limiter les couts. Un banc hexagonal en bois devrait être ensuite installé pour faire un

coin calme et ombragé dans la cour.

* La phase suivante serait l'implantation d'une structure légère à proximité de la façade de la classe des GS-CP qui permettrait le développement rapide de plantes pour l'ombrager. Projet à faire dans l'année.

* L'ultime étape serait l'implantation de grands bacs tout le long du mur de la mairie afin de permettre de jardiner avec les enfants.

Le budget pour ces 3 phases reste réduit.

* Le projet de l'arboretum dans le parc municipal avec Ladapt et celui de panneau photovoltaïque continuent et progressent.

Projet mairie

* Le projet commence à prendre tournure avec différentes phases de travaux.

La salle actuelle qui sert de conseil municipal serait en fait scindée en 3 pour réaliser 3 bureaux (secrétariat, maire et réunions diverses) donc en minimisant les couts et en optimisant les choses existantes. Le vestibule de l'ancienne classe de maternelle serait la salle d'attente. Le salon d'honneur serait rénové, il deviendrait salle de conseil, de réception et de mariage. Attention ceci peut évoluer en fonction des propositions des architectes.

* Différents diagnostics ont été réalisés. Il en résulte quelques soucis notamment au niveau de la charpente (attaque de vriettes) qui nécessitera un entretien et du balcon qu'il faudra surveiller.

* On attend les réponses des architectes pour le 10 février.

* Le dossier de demande de subvention devra être fait pour le printemps !

Travaux

* Lors de la dernière réunion, l'ensemble des petits travaux à réaliser ont été listés suite aux réunions de quartier, aux remontées des agents, à l'entretien nécessaire, à la mise aux normes électriques et à la conformité PMR, aux dépenses énergétiques... Tout ne pourra pas être fait car il faut tenir avec un budget serré donc ceux-ci ont été priorisés.

* Les menuiseries de la salle des fêtes sont en cours de rénovation. Il reste à changer les portes de secours et quelques finitions.

Commission scolaire

* Le 1^{er} CVP (conseil de vie périscolaire) s'est bien déroulé.

* On recherche quelqu'un pour renforcer l'équipe périscolaire pendant la pause méridienne pour environ 1h.

Commission « personnel »

Il faut établir le budget de l'année pour les dépenses liées aux salaires une réunion est programmée le 21 février à 19h.

Chats errants

Il y a eu une réunion avec l'association des chats errants de Bugey sud. Peu de communes ont déjà signé la convention. Celle-ci a évolué et on attend de nouvelles informations avant de signer cette convention (quel tarif ? quelles contraintes ?).

↳ L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est close à 23h30.

⇒ Prochain conseil municipal le mardi 28 février à 19h.

